



## Conseil économique et social

Distr. générale  
3 février 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Quarante-neuvième session

28 février-11 mars 2005

Point 3 c) ii) de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : objectifs actuels et stratégies prospectives d'action pour la promotion et l'autonomisation des femmes et des filles**

### **Déclaration présentée par l'Alliance mondiale pour la santé des femmes, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

---

\* E/CN.6/2005/1.



## Déclaration

Le diabète est un problème qui complique de plus en plus « la promotion et l'autonomisation des femmes et des filles ». Sur la base de l'objectif stratégique C.4 du Programme d'action [par. 109 d)], qui concerne « [...] les effets des inégalités entre les sexes et ceux de l'âge, notamment en ce qui concerne les maladies chroniques et les maladies non transmissibles », nous demandons à la Commission de la condition de la femme, au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale de reconnaître que le diabète est une maladie chronique faisant obstacle à « la promotion et l'autonomisation des femmes et des filles ».

Au cours des 20 dernières années, le diabète est devenu une épidémie mondiale qui touche les pays développés comme les pays en développement, les femmes étant les plus exposées. Les prévisions concernant la prévalence de cette maladie sont effarantes.

- À l'heure actuelle, environ 194 millions de personnes sont diabétiques dans le monde, et ce nombre devrait passer à 333 millions à l'horizon 2025<sup>1</sup>.
- La prévalence du diabète devrait augmenter de 170 % dans les pays en développement, et de 42 % dans les pays développés<sup>2</sup>.
- Cette augmentation massive touche durement les femmes : en 1995, 73 millions d'entre elles étaient diabétiques, contre 62 millions d'hommes, à l'échelle mondiale<sup>3</sup>. Si cette disparité persiste, 180 millions de femmes feront un diabète à l'horizon 2025.
- Dans les pays en développement, on a constaté chez les non-diabétiques une baisse des maladies cardiaques, et même chez les hommes diabétiques, on a observé une baisse de 13 %. Chez les femmes diabétiques, on a cependant constaté une hausse de 23 % des maladies cardiovasculaires<sup>4</sup>.

Qui plus est, les femmes, qui sont des aidants principaux, assument la charge des soins de ceux qui souffrent du diabète et de ses complications, notamment, outre les maladies cardiaques, les problèmes circulatoires tels que l'accident vasculaire cérébral, les maladies rénales, la cécité et l'amputation.

En conséquence, l'Alliance mondiale pour la santé des femmes a lancé une campagne de sensibilisation ayant pour thème « Les femmes et l'épidémie naissante de diabète », dans le cadre de laquelle elle met en place un réseau mondial d'ONG pour diffuser des informations sur l'épidémie de diabète.

L'Alliance appelle l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé, le FNUAP et le PNUD à reconnaître que le diabète est une épidémie naissante et à définir des politiques tournées vers l'avenir, non seulement pour faire face à cette crise sanitaire qui s'accroît mais aussi pour lutter contre l'épidémie selon une perspective sexospécifique.

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes a mis en relief l'idée de l'égalité des sexes dans le dialogue sur les questions féminines. Au moment où nous

---

<sup>1</sup> <<http://www.idf.org/home/index.cfm?printpage=1&node=264>>.

<sup>2</sup> <<http://www.idf.org/home/index.cfm?node=37>>.

<sup>3</sup> <[http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/WHO\\_NMH\\_02.01.pdf](http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/WHO_NMH_02.01.pdf)>.

<sup>4</sup> <<http://www.idf.org/home/index.cfm?node=37>>.

appréciations et évaluons le Programme d'action, l'Alliance demande instamment à la Commission de la condition de la femme de reconnaître que, si l'on ne met pas l'accent sur les besoins des femmes en matière de santé, « la promotion et l'autonomisation des femmes et des filles » seront gravement compromises. L'Alliance est d'avis que des actions en amont prenant en compte les sexospécificités, d'une part, et la coopération de la communauté internationale, d'autre part, permettront de juguler l'épidémie de diabète qui va en augmentant.

---